

Eddy FOUGIER

LA CONTESTATION ANIMALISTE RADICALE



David M. Bowers

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Janvier 2019

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

fondapol.org

LA CONTESTATION ANIMALISTE RADICALE

Eddy FOUGIER

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

La Fondation pour l'innovation politique offre un **espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange** tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au **pluralisme de la pensée** et au renouvellement du **débat public** dans une **perspective libérale, progressiste et européenne**. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : la **croissance économique**, **l'écologie**, les **valeurs** et le **numérique**.

Le site fondapol.org met à disposition du public la totalité de ses travaux. La plateforme « **Data.fondapol** » rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

De même, dans la ligne éditoriale de la Fondation, le média « **Anthropotechnie** » entend explorer les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme/machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

Par ailleurs, le média « **Trop Libre** » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. « **Trop Libre** » propose également une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques, économiques et sociales dans sa rubrique « Renaissance numérique ».

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	9
I. UN PHÉNOMÈNE RÉCENT EN FRANCE.....	11
1. Les pionniers britanniques de la cause animale.....	11
2. L'émergence récente de l'animalisme radical en France.....	12
II. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ANIMALISME RADICAL.....	16
1. Radicalité des propos.....	16
2. Radicalité des visions.....	17
3. Radicalité des modes opératoires.....	19
III. LES TROIS PÔLES DES ANIMALISTES RADICAUX.....	19
1. Le véganisme : les <i>animal free</i>	19
2. L'antispécisme : la négation de la supériorité des « animaux humains ».....	21
3. Le pôle de la libération animale : l'armée des 12 singes.....	24
IV. LES MOUVEMENTS ANIMALISTES RADICAUX.....	24
1. Les organisations économiques véganes.....	24
2. Les associations d'information et de sensibilisation à la cause animale.....	25
3. Les groupes de « libération animale ».....	27
V. LOIN D'ÊTRE TOUS VÉGANS.....	31
1. Des végans impopulaires en France.....	31
2. Une influence pourtant loin d'être négligeable.....	32

RÉSUMÉ

Le monde des associations de protection animale a beaucoup évolué ces dernières années, avec notamment la montée en puissance d'un animalisme radical incarné par des courants de pensée, des individus et des groupes qui ne militent plus seulement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des animaux mais aussi pour la fin de toute forme d'exploitation des animaux. Ce qui implique, par exemple, de leur point de vue, la fin de l'élevage en France. On a ainsi pu observer l'émergence de nouvelles thématiques (véganisme, antispécisme, libération animale...), de nouveaux mouvements (dont le plus connu est l'association L214) et de nouveaux modes opératoires (diffusion de vidéos à charge contre l'industrie de la viande ou d'autres formes d'exploitation des animaux, actions de vandalisme et d'intimidation visant des boucheries et d'autres commerces...). Même si les végans sont ultraminoritaires dans la société française et plutôt impopulaires si l'on en croit les résultats de quelques enquêtes d'opinion, leur « part de voix » dans l'espace public n'en est pas moins significative, tout comme leur influence auprès d'une partie de la population, notamment parmi les jeunes. Enfin, ils sont également en train de réussir à transformer la question animale en controverse et même en un véritable problème public.

La Fondation pour l'innovation politique remercie chaleureusement David Michael Bowers, artiste peintre originaire de Pennsylvanie (États-Unis), pour sa contribution à la publication de cette note. L'œuvre *Vegetabull* s'inscrit dans une série de peintures utilisant une technique rappelant les grands maîtres hollandais du XVII^{ème} siècle tout en incorporant des thèmes modernes et symbolistes.
Site internet : <https://dmbowers.com/>

LA CONTESTATION ANIMALISTE RADICALE

Eddy FOUGIER

Expert-consultant spécialiste des mouvements protestataires,
chargé d'enseignement à Sciences Po Aix-en-Provence et à l'Audencia Business School.

INTRODUCTION *

En France, au début des années 2000, seuls quelques initiés savaient ce qu'était un végétarien. Dans la presse française, un seul article mentionnait le terme « végétarien » en 2000. En 2017, pas moins de 1 638 articles ont cité au moins une fois ce terme¹. Aujourd'hui, une grande partie des Français a déjà entendu parler des végétariens ou de l'association L214. Les consommateurs peuvent même trouver dans les rayons de leurs supermarchés des produits de grandes marques ou de marques de distributeurs estampillés « *veggie* ». Au début de ce siècle, même si des mouvements dénonçaient déjà la pratique de la corrida, de la chasse, du gavage des oies ou encore la commercialisation de la fourrure, on ne savait pas vraiment à quoi pouvait ressembler un mouvement de libération animale comme le Front de libération des animaux (ALF) ou ce qu'étaient plus généralement l'animalisme radical, le spécisme (et donc l'antispécisme) ou l'abolitionnisme animal. Or, en juin 2018, la Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs (CFBCT) a, dans un courrier adressé au ministre de l'Intérieur d'alors, Gérard Collomb, demandé une protection policière de ses établissements aux autorités publiques, tandis qu'un abattoir était victime d'un incendie volontaire dans l'Ain au mois de septembre de la même année.

1. D'après la base de données d'articles de presse Europresse.

* L'auteur tient à remercier Guillaume Tavera pour sa relecture attentive de ce texte et pour ses conseils.

Il est évident que le paysage de la protection animale, ce que l'on peut appeler l'animalisme pour désigner l'ensemble des courants s'intéressant à la cause animale, a muté ces dernières années. Il ne se limite plus, loin de là, aux traditionnelles associations de défense des animaux, telles que la Société protectrice des animaux (SPA), la Fondation 30 millions d'amis ou encore la Fondation Brigitte-Bardot. Un animalisme radical a émergé en France. Il est incarné par des courants de pensée, des individus et des groupes qui militent non seulement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des animaux, mais aussi pour la fin de toute forme d'exploitation des animaux. Ce qui implique, par exemple, de leur point de vue, la fin de l'élevage en France. Ils recourent à de nouveaux modes opératoires, tels la diffusion de vidéos filmées clandestinement dans des abattoirs ou des élevages en batterie – la marque de fabrique de l'association L214 –, des *happenings* dans des espaces publics ou, pour les plus radicaux, le caillassage de vitrines de boucheries. Quelques groupes (comme L214) ou personnalités (comme le journaliste Aymeric Caron) sont maintenant bien connus du grand public. Mais la nébuleuse des défenseurs radicaux de la cause animale est bien plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord.

L'objectif de cette étude est d'étudier l'animalisme radical, ses différents courants de pensée et ses différents mouvements, ses modes opératoires et, enfin, son impact sur la société française actuelle.

I. UN PHÉNOMÈNE RÉCENT EN FRANCE

Le végétarisme et la défense de la cause animale sont loin d'être des phénomènes nouveaux. Le végétarisme était ainsi déjà revendiqué par les adeptes du jaïnisme, une religion apparue en Inde au X^e siècle avant notre ère, ou par des philosophes de l'Antiquité grecque, comme Pythagore et ses disciples, au VI^e siècle avant Jésus-Christ, ou bien Plutarque, aux I^{er} et II^e siècles de notre ère. D'après la sociologue Marianne Celka, le rejet de la consommation de viande est réapparu avec les cathares, puis avec certains penseurs humanistes de la Renaissance et, surtout, avec les « transcendantalistes » du XIX^e siècle, incarnés par Henry David Thoreau, et l'écologisme du XX^e siècle².

1. Les pionniers britanniques de la cause animale

C'est en Angleterre, au XIX^e siècle, que sont apparues les premières associations de protection des animaux et la première association végétarienne. La *Society for the Prevention of Cruelty to Animals* (SPCA) a été ainsi créée en 1824, notamment pour défendre la protection des chevaux d'attelage. La version française sera créée en 1845 avec la Société protectrice des animaux (SPA). La *Society for the Protection of Animals Liable to Vivisection* a été fondée, quant à elle, en 1875. Enfin, la *Vegetarian Society* a été instituée en 1847. Le mot français « végétarien » vient d'ailleurs de l'anglais *vegetarian*, terme qui existe depuis 1839.

C'est également en Angleterre qu'émergent, cette fois au XX^e siècle, les principaux courants de l'animalisme radical. Le terme *vegan* et la *Vegan Society* sont créés outre-Manche en 1944. Y apparaissent également, un peu plus de deux décennies plus tard, les premiers mouvements recourant à une action directe au nom de la protection des animaux, avec la *Hunting Saboteurs Association* (HSA) en 1964, puis au nom de la « libération animale » avec le groupe *Band of Mercy*, formé en 1973 et à l'origine cette année-là de ce qui serait la première action « écoterroriste » (incendie volontaire d'un laboratoire de vivisection) et, un an plus tard, de la première action de libération d'animaux. Ce dernier groupe deviendra l'*Animal Liberation Front* (ALF, Front de libération des animaux) en 1976. C'est en Angleterre qu'un groupe animaliste radical, l'*Animal Rights Militia* (ARM), va commettre, en 1982, une action qui peut être considérée comme un acte de nature terroriste en envoyant des courriers piégés destinés à Margaret Thatcher, alors Premier ministre, et aux leaders des trois principaux partis d'opposition. C'est encore en Grande-Bretagne qu'est créé le terme « spécisme », en 1970, et qu'est

2. Voir Marianne Celka, *Végan Order. Des éco-warriors au business de la radicalité*, Arkhé, 2018.

organisée à Cambridge, en 1977, la première conférence internationale sur le droit des animaux. Enfin, c'est dans ce pays que s'est déclarée la crise de la « vache folle » et qu'elle a été la plus meurtrière, notamment durant les années 1990, ce qui a contribué à affecter durablement la perception de la viande par les consommateurs dans un grand nombre de pays.

2. L'émergence récente de l'animalisme radical en France

Ces différents concepts et modes d'action ont eu cependant du mal à traverser la Manche et à se développer en France, le pays du foie gras, où l'on pratique couramment la corrida et la chasse, où l'on mange beaucoup de charcuterie et de plats à base de viande, y compris du cheval, du lapin, des escargots, des grenouilles et du gibier sauvage... C'est seulement en effet durant la seconde moitié des années 2000 que sont apparues ces formes radicales d'animalisme en France. Elles se sont notamment manifestées par la création de l'association L214 en 2008, association qui va largement contribuer à faire connaître au grand public la cause végane, mais aussi par les premières actions menées sur le territoire français par des activistes des branches françaises des deux organisations symboles de l'animalisme radical dans le monde, à savoir l'association « Pour une éthique dans le traitement des animaux » (*People for the Ethical Treatment of Animals*, PETA), la plus importante association de protection animale du monde, et l'ALF.

Ainsi, en octobre 2006, à Bordeaux, deux militantes de PETA France s'enferment dans une cage devant un fast-food pour protester contre les mauvais traitements infligés aux volailles dans des élevages industriels et l'association organise à Paris deux manifestations contre le couturier Jean-Paul Gaultier à l'occasion des défilés de prêt-à-porter pour protester contre la présence de fourrure dans ses collections. En 2007, le groupe anglais *Animal Rights Militia* (ARM) revendique la contamination, en France, de 85 flacons de la solution d'entretien pour lentilles de Ciba Vision, filiale du groupe pharmaceutique Novartis. Même si la contamination n'a jamais pu être prouvée, Novartis a été néanmoins dans l'obligation de retirer de 10 000 à 20 000 flacons de solutions pour lentilles en France et en Grande-Bretagne. En mai 2007, des activistes de l'ALF sont à l'origine d'un incendie criminel des locaux lyonnais de l'entreprise Tecniplast, qui fabrique des cages et de l'équipement d'animalerie, et qui est accusée de travailler avec l'entreprise britannique d'expérimentation animale *Huntingdon Life Sciences* (HLS), l'une des cibles favorites des mouvements de libération animale. Un an plus tard, le laboratoire Charles River, filiale du groupe américain du même nom qui élève des animaux de laboratoire, est victime lui aussi d'un incendie volontaire qui détruit trois véhicules et une partie de ses locaux suite à l'explosion d'une bouteille de gaz. Enfin, en décembre 2010, les locaux administratifs de

Biomatech Namsa, société spécialisée dans l'évaluation des produits de santé à l'aide de tests toxicologiques, sont incendiés à Chasse-sur-Rhône, dans l'Isère, et cette action est revendiquée par l'ARM. Ces différents évènements n'ont pour autant pas véritablement affecté le grand public.

C'est ce qui va changer au début des années 2010 avec la parution de différents ouvrages ou la médiatisation des vidéos de L214 ou d'Aymeric Caron. En janvier 2011, sort en France la traduction de l'ouvrage de l'Américain Jonathan Safran Foer, *Faut-il manger les animaux ?*, qui a un écho important³. En septembre 2012, le journaliste Aymeric Caron, militant de la cause végane alors inconnu du grand public, devient chroniqueur dans la très populaire émission *On n'est pas couché* sur France 2. Il occupera cette fonction jusqu'en 2015 et utilisera cette plateforme exceptionnelle pour diffuser ses idées auprès d'un large public. S'appuyant sur cette notoriété, Aymeric Caron fera aussi paraître plusieurs ouvrages sur ce thème⁴. En octobre 2014, Matthieu Ricard⁵ et Franz-Olivier Giesbert⁶ publient eux aussi des ouvrages défendant la cause animale. Un an plus tard, en novembre 2015, France 3 diffusera d'ailleurs le film *L'animal est une personne*, réalisé par le même Franz-Olivier Giesbert sur la base du contenu de son livre. C'est à cette occasion que l'on voit apparaître semblait-il pour la première fois dans la presse, en l'occurrence dans le journal *Le Populaire du Centre*, l'expression « *agriculture bashing* », dans la bouche d'élus de la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne⁷. Ce film est, en effet, diffusé quelques semaines après la mise en ligne au mois d'octobre par l'association L214 d'une vidéo tournée à l'intérieur de l'abattoir municipal d'Alès, dans le Gard, et qui fait alors l'objet pour la première fois d'une forte médiatisation. Il est à noter que c'est également en octobre 2015 que le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), créé en 1995 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), annonce avoir classé la consommation de viande rouge comme « probablement cancérigène pour l'homme » et celle des viandes transformées comme « cancérigène pour l'homme⁸ ». Rappelons également qu'en France, depuis 2015 et suite à l'adoption en avril 2014 de l'amendement Glavany, les animaux ne sont plus reconnus dans le Code civil comme des biens meubles,

3. Jonathan Safran Foer, *Faut-il manger les animaux ?*, Éditions de l'Olivier, 2011.

4. Notamment *No Steak*, Fayard, 2013, et *Antispéciste. Réconcilier l'humain, l'animal, la nature*, Don Quichotte, 2016.

5. Matthieu Ricard, *Plaidoyer pour les animaux. Vers une bienveillance pour tous*, Allary Éditions, 2014.

6. Franz-Olivier Giesbert, *L'animal est une personne. Pour nos sœurs et frères les bêtes*, Fayard, 2014.

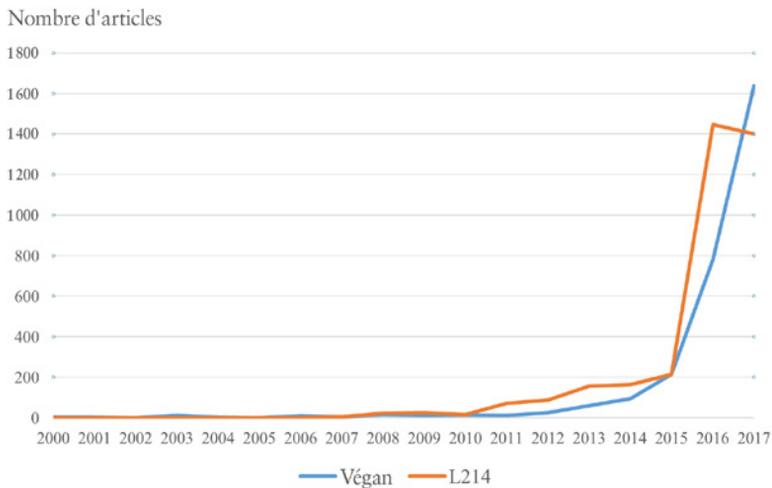
7. Jean-Paul Sportiello, « Les élus de la chambre d'agriculture réunis en session mardi matin au Safran à Panazol », *lepopulaire.fr*, 27 novembre 2015 [www.lepopulaire.fr/limoges/ruralite/agriculture/2015/11/27/les-elus-de-la-chambre-dagriculture-reunis-en-session-mardi-matin-au-safran-a-panazol_11681213.html].

8. Centre international de recherche sur le cancer, « Le Centre international de recherche sur le cancer évalue la consommation de la viande rouge et des produits carnés transformés », communiqué de presse, 25 octobre 2015 (www.who.int/mediacentre/news/releases/2015/cancer-red-meat/fr/).

mais comme « des êtres vivants doués de sensibilité⁹ ». La reconnaissance d'un statut et d'une sensibilité de l'animal est d'ailleurs un phénomène assez généralisé dans les pays développés, notamment au sein de l'Union européenne ainsi que dans les traités européens.

On entre dès lors pleinement dans ce que l'on peut appeler le « moment végétan ». Le terme végétanisme fait d'ailleurs son entrée dans le dictionnaire Hachette en 2013 et dans le Larousse en 2015. C'est à partir de ce moment-là que la presse se met à parler des végétans (*voir graphique 1*) et que les Français commencent à s'y intéresser (*voir graphique 2*).

Graphique 1 : Nombre d'articles dans la presse écrite française mentionnant au moins une fois « L214 » [association] ou le mot « végétan », 2000-2017

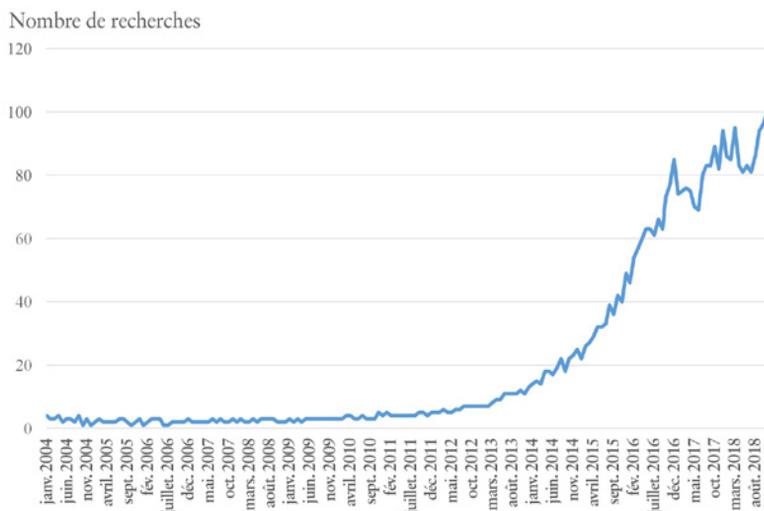


Source : données Europresse.

9. Code civil, art. 515-15

Le Groupe d'études sur la protection animale de l'Assemblée nationale alors présidé par la députée Geneviève Gaillard a présenté en avril 2014 une proposition de loi sur le statut de l'animal qui allait plus loin que l'amendement Glavany puisqu'elle proposait de créer une nouvelle catégorie juridique dans le Code civil pour les animaux aux côtés des personnes et des objets. Cette proposition de loi n'a pas été adoptée.

Graphique 2 : Nombre de recherches du terme « végan » via le moteur de recherche Google, 2004-2018



Source : Google Trends.

Enfin, nous sommes certainement entrés dans une nouvelle phase en 2018, du moins en termes de médiatisation et de perceptions de l’animalisme radical. Un tournant semble s’être opéré au mois de mars, puisqu’une militante végane de Haute-Garonne poste alors le message suivant sur Facebook, avant de le retirer, trois jours après le décès de Christian Madves, chef boucher du Super U de Trèbes dans l’Aude, lors de l’attentat perpétré le 23 mars 2018 qui a fait quatre victimes au total : « Ben quoi, ça vous choque un assassin qui se fait tuer par un terroriste ? Pas moi, j’ai zéro compassion pour lui, il y a quand même une justice !¹⁰ » Elle a été condamnée par le tribunal de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) à sept mois de prison avec sursis pour apologie du terrorisme¹¹. On a pu observer par la suite une multiplication des actes de vandalisme et d’intimidation visant en particulier des boucheries et d’autres acteurs de la filière alimentaire animale un peu partout sur le territoire. En outre, un abattoir dans l’Ain a également été partiellement détruit en septembre 2018 suite à un incendie volontaire.

10. Voir Geoffroy Tomasovitch, « Attentat dans l’Aude : le message abject d’une militante végane sur le boucher tué à Trèbes », leparisien.fr, 28 mars 2018 (www.leparisien.fr/faits-divers/attentats-le-message-abject-d-une-militante-vegane-sur-le-boucher-tue-a-trebes-28-03-2018-7634478.php).

11. « Trèbes : une militante végane condamnée pour “apologie du terrorisme” », sudouest.fr, 29 mars 2018 (www.sudouest.fr/2018/03/29/trebes-une-militant-vegane-condamnee-apres-son-message-injurieux-a-l-egard-du-boucher-4326340-6093.php).

II. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ANIMALISME RADICAL

La nébuleuse des mouvements de protection animale apparaît extrêmement disparate, allant des associations bien connues du grand public, comme la SPA ou la Fondation 30 millions d'amis, jusqu'à des groupes clandestins qui recourent à des actions violentes et qui, dans certains pays, ont même pu être classés comme des organisations terroristes. On retrouve par conséquent au sein de cette nébuleuse les mêmes problématiques et les mêmes types de clivages que dans les autres mouvements sociaux : des clivages entre associations de service ou opérationnelles (offrant par exemple un refuge pour des animaux abandonnés ou maltraités) et organisations militantes ou de plaidoyer, entre réformistes et radicaux (ou même révolutionnaires), entre les groupes qui sont dans une logique apolitique et ceux qui sont dans une approche plus politique, entre adeptes des actions directes et ceux qui privilégient les actions indirectes et symboliques, ou entre partisans des actions légales et non violentes et les groupes qui recourent à des actions illégales et violentes. Au sein même de la mouvance animaliste radicale, où l'on peut retrouver des individus (universitaires, intellectuels, journalistes ou simples adeptes du véganisme) et des groupes, les points de vue apparaissent également très divergents. Néanmoins, l'animalisme radical présente trois caractéristiques communes, qui le distinguent notamment de l'animalisme « réformiste » incarné par les associations traditionnelles de protection des animaux.

1. Radicalité des propos

La première caractéristique réside dans la radicalité des propos tenus par les animalistes radicaux et des images qu'ils diffusent (photographies, vidéos). Ils tendent tout d'abord à recourir à l'emploi de termes ou d'expressions volontairement extrêmes et provocateurs pour parler du sort réservé aux animaux ou de la viande : système concentrationnaire, esclavage, « éternel Treblinka¹² » à propos de l'élevage industriel, « industrie du meurtre prémédité et du commerce d'organes¹³ » au sujet de l'industrie de la viande... Quelques formules ou propos chocs peuvent ainsi être cités : « On ne mange pas de la "viande", on dévore le corps d'un être innocent assassiné qui voulait vivre¹⁴ », « Le consommateur de viande est un assassin¹⁵ », « Quelqu'un qui mange de la viande aujourd'hui est un viandale. C'est-à-dire quelqu'un qui vandalise la

12. Titre de l'ouvrage de Charles Patterson, *Un éternel Treblinka*, Calmann-Lévy, 2008.

13. Page de présentation (« Qui suis-je ? ») sur le site du mouvement 269 Life France (www.269life-france.com/).

14. Page de présentation sur le site de l'association 269 Libération animale (<http://269liberationanimale.fr/fr/presentation-association>).

15. Aymeric Caron dans un entretien accordé au magazine *Charles*, n° 26 (« Animaux & Politique »), été 2018.

planète et les animaux qui l'habitent en les mangeant¹⁶ », « Dire à un boucher que c'est un assassin, c'est une réalité étymologique. Parce qu'un assassinat c'est un meurtre avec préméditation, sans consentement de la victime¹⁷ », « Chaque année, des milliards d'animaux naissent dans l'industrie de la viande, des œufs et des produits laitiers. Presque tous sont le produit d'une insémination artificielle forcée. Presque tous sont le produit d'un viol¹⁸ », « Lait = viol, lait = meurtre¹⁹ », « L'existence et la recrudescence de la barbarie tauromachique [les corridas] ne sont pas dignes d'un pays civilisé²⁰ », etc. Il en est de même pour les photographies ou les vidéos diffusées par les groupes animalistes. Cette technique, inspirée en particulier par les pratiques de PETA d'abord aux États-Unis à partir des années 1980, puis dans le reste du monde, a été reprise par différents mouvements français, notamment L214 qui a acquis ces dernières années une notoriété auprès du grand public suite à la diffusion de vidéos à charge contre l'industrie de la viande. L'objectif évident des animalistes radicaux est de modifier le regard que les Français peuvent avoir sur l'élevage industriel, la viande, la boucherie, la fourrure, les expérimentations animales, le gavage des oies ou des canards ou encore la corrida en suscitant chez eux indignation et colère face aux traitements infligés aux animaux. La violence des propos des animalistes radicaux concerne également leurs adversaires, qu'ils dénoncent comme « spécistes », et donc équivalent à une forme de racisme, ou bien comme « carnistes ».

2. Radicalité des visions

La deuxième caractéristique de l'animalisme radical réside dans la radicalité de leurs visions. Les associations traditionnelles de protection des animaux tendent à suivre une ligne dite « welfariste », la notion de *welfare* renvoyant en l'occurrence au bien-être des animaux. Les welfaristes sont donc les défenseurs des animaux qui souhaitent améliorer graduellement leurs conditions de vie et leur bien-être. Cela concerne notamment les animaux d'élevage, en limitant au maximum leurs souffrances dans le cadre des conditions actuelles d'élevage extensif et d'abattage. La plupart des associations de protection des animaux sont welfaristes. C'est notamment le cas de l'organisation *Compassion in World Farming* (CIWF) France, qui se définit comme une « ONG de référence

16. « Aymeric Caron : "J'ai honte d'appartenir à cette humanité" », interview par Sofia Colla, wedemain.fr, 9 novembre 2018 (www.wedemain.fr/Aymeric-Caron-J-ai-honte-d-appartenir-a-cette-humanite_a3718.html).

17. *Ibid.*

18. Vidéo « Des femmes expliquent ce que peuvent ressentir les animaux violés dans l'industrie alimentaire », PETA France, janvier 2017 (www.youtube.com/watch?v=yn6Cj-gN1o).

19. « "Lait = viol" : des enseignes taguées dans le Vieux Lyon par des militants vegan », lyonmag.com, 22 mars 2017 (www.lyonmag.com/article/86763/8220-lait-viol-8221-des-enseignes-taguees-dans-le-vieux-lyon-par-des-militants-vegan).

20. Manifeste du Comité radicalement anti corrida [Crac], anticorrida.com, 21 juin 2017 (www.anticorrida.com/crac-europe/le-manifeste/).

dédiée au bien-être des animaux d'élevage²¹ » et dont la mission est « de promouvoir le bien-être des animaux d'élevage au niveau mondial et de mettre fin à l'élevage industriel²² », ou encore d'autres organisations comme Welfarm ou l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA). Mais la position des animalistes radicaux est, comme ils le disent souvent, non pas d'« agrandir la cage » mais bel et bien d'« ouvrir la cage » et de libérer ainsi les animaux de toute forme d'exploitation. Si les welfaristes dénoncent les excès ou les dérives de l'exploitation des animaux (souffrance animale) ou les cas de maltraitance (animaux domestiques, de ferme, de cirque, etc.), les abolitionnistes, eux, remettent en cause le fait même d'exploiter les animaux ou leur domestication, considérant qu'il s'agit là d'une forme d'esclavage qu'il convient d'abolir.

Les « abolitionnistes » militent ainsi en faveur de la fin de toute exploitation animale et donc en faveur de la libération des animaux au sens large du terme. Cela concerne les différentes formes traditionnelles d'exploitation des animaux dénoncées par le monde associatif, à savoir les animaux utilisés pour l'expérimentation, l'alimentation, l'habillement ou le divertissement. Cela implique par conséquent la fin de la consommation de la viande et de toute forme d'élevage. C'est la position de l'association L214, qui dit « revendiquer l'arrêt de la consommation des animaux et des autres pratiques qui leur nuisent²³ ». Si les welfaristes veulent améliorer les conditions d'élevage extensif, les abolitionnistes revendiquent l'abolition de toute forme d'élevage, ainsi que le proclame le site abolir-la-viande.org de l'association L214 : « Parce que la production de viande implique de tuer les animaux que l'on mange, parce que nombre d'entre eux souffrent de leurs conditions de vie et de mise à mort, parce que la consommation de viande n'est pas une nécessité, parce que les êtres sensibles ne doivent pas être maltraités ou tués sans nécessité, l'élevage, la pêche et la chasse doivent être abolis²⁴. »

En outre, certains animalistes radicaux ne s'élèvent pas uniquement contre un système d'exploitation, par exemple l'élevage industriel, mais remettent aussi en cause l'idéologie censée justifier les violences perpétrées contre les animaux et le fait de manger de la viande, qu'ils qualifient souvent de « carnisme ». Pour le philosophe Renan Larue, « le carnisme est l'idéologie qui vise à justifier la violence que l'on fait subir aux animaux que l'on pêche, chasse ou élève », même si d'après lui, « il ne semble pas y avoir aujourd'hui de *leaders* carnistes, de mots d'ordre ni de doctrine carnistes. Mais cela ne veut pas dire que le carnisme n'existe pas²⁵ ». Il estime que l'Église et les philosophes ont promu un

21. CIWF France, « Nous connaître », ciwf.fr (www.ciwf.fr/nous-connaître/).

22. *Ibid.*, « Notre mission », ciwf.fr (www.ciwf.fr/nous-connaître/notre-mission/).

23. « L214 : une association de protection animale », l214.com (www.l214.com/pourquoi-L214).

24. Page d'ouverture du site « Abolir la viande » (abolir-la-viande.org/).

25. Renan Larue, entretien inédit, « Renan Larue : "Bougeries et poissonneries disparaîtront progressivement" », *revue-ballast.fr*, 28 mars 2016 (www.revue-ballast.fr/renan-larue/). Renan Larue, professeur à l'université de Californie, à Santa Barbara, est notamment l'auteur de l'essai *Le Végétarisme et ses ennemis* (PUF, 2015).

tel carnisme par le passé : « Ces entreprises de justification rétrospective de la consommation de viande ont pris plusieurs formes au cours de l'Histoire, mais elles visaient toutes un seul et unique but : légitimer la violence que l'on fait subir aux animaux, endormir notre mauvaise conscience, trouver de bonnes excuses à nos mauvais penchants²⁶. » D'après lui, aujourd'hui, le carnisme serait défendu par les autorités publiques et l'industrie agroalimentaire.

3. Radicalité des modes opératoires

Enfin, la troisième caractéristique de cet animalisme radical a trait à la radicalité de leurs modes opératoires. Les animalistes radicaux tendent ainsi à privilégier les actions directes, voire, dans certains cas, des actions illégales et violentes, comme nous le verrons plus loin.

III. LES TROIS PÔLES DES ANIMALISTES RADICAUX

La visibilité du mouvement végétan dans l'espace public en France ces dernières années a conduit à assimiler, sans doute un peu trop rapidement, l'ensemble des courants de défense radicale de la cause animale aux seuls végétans. La réalité apparaît bien plus complexe. Dans la mouvance animaliste radicale, il n'y a, en effet, pas seulement les végétans mais également d'autres mouvements et organisations, en particulier l'association L214. On peut identifier trois pôles ou courants de pensée en son sein, qui peuvent d'ailleurs souvent se recouper en partie : le végétanisme, qui est une philosophie de vie et une éthique personnelle ; l'antispécisme, qui est une idéologie antisystème ; et le courant de la « libération animale », qui est un mode d'action de nature révolutionnaire.

1. Le végétanisme : les *animal free*

Ce premier pôle est désormais le plus connu. Le terme « végétan » est une contraction francisée du mot anglais *vegetarian*. Il a été forgé en 1944 en Angleterre par Donald Watson (1910-2005), un professeur de menuiserie, qui est par ailleurs le fondateur de la *Vegan Society*. Les végétariens ne mangent pas de chair animale (viandes, poissons ou crustacés). Les végétaliens, eux, vont plus loin en ne se nourrissant pas non plus de produits issus d'animaux, comme les œufs, le lait et le miel. Les végétans sont eux-mêmes végétaliens : ils se nourrissent donc uniquement d'aliments issus du monde végétal (fruits, légumes, céréales, légumineuses). Cette alimentation peut néanmoins comprendre des « imitations » de viandes élaborées à base de tofu, de blé

26. *Ibid.*

(seitan) ou de soja (tempeh), des substituts de produits laitiers (fromages végétaux ou laits de céréales) ou des substituts d'œufs. Mais le véganisme n'est pas seulement un régime alimentaire. Il s'agit d'une véritable philosophie de vie et d'un mode de vie à part entière. Les végétariens ne souhaitent en aucun cas recourir à des produits ou à des services ayant entraîné d'une manière ou d'une autre une exploitation d'animaux et leur souffrance. C'est le cas pour leurs vêtements et leurs chaussures (pas de textile d'origine animale comme le cuir, la laine, la soie, le cachemire ou, bien sûr, la fourrure), leurs produits cosmétiques, d'hygiène ou d'entretien (ces produits ne doivent pas contenir d'ingrédients d'origine animale et/ou avoir été testés sur les animaux). Ils refusent enfin l'utilisation des animaux pour leurs divertissements (chasse, pêche, corrida, cirque avec animaux, zoo...) ou pour n'importe quelle autre raison (utilisation à des fins d'expérimentation ou de chiens d'aveugle, manipulation génétique des animaux).

Le véganisme est par conséquent un mode de vie alternatif extrêmement exigeant et contraignant, basé sur différentes formes d'exclusion (ou de boycott *de facto*) ou d'interdit. Afin de faciliter la vie des végétariens, il existe une certification végétarienne, le label Eve Vegan, délivré par Expertise Vegane Europe (EVE), un « organisme français de contrôle et labellisation des produits végétariens²⁷ ». Ce label permet aux consommateurs de pouvoir identifier les produits authentiquement végétariens, d'autant que les produits d'origine animale se nichent un peu partout. Le référentiel EVE Vegan définit, en effet, une « liste des substances refusées » : produits issus de l'abattage des animaux, de la chasse et de la pêche ; sous-produits d'origine animale et dérivés (comme les produits laitiers ou de la ruche) ; matières et fibres animales ; substances d'origine animale sous forme d'additifs (enzymes, arômes, huiles, etc.) ; ingrédients traités avec des produits d'origine animale (gélatine animale, collagène animal...) ; ingrédients ayant nécessité la fermentation animale ; substances dérivées des humains (kératine, placenta...) ²⁸.

On peut identifier deux types de végétariens. Le premier type correspond aux individus qui, pour des raisons d'ordre éthique, refusent toute forme d'exploitation des animaux et tentent au quotidien de se montrer cohérents avec leurs valeurs et leurs convictions en adoptant un mode de vie végétarien. Le véganisme est alors vécu sous la forme d'une éthique personnelle. Le second type, qui nous intéresse davantage ici, est l'individu ou le groupe végétarien militant, qui cherche à inciter les non-végétariens à le devenir en mêlant souvent informations et recours à des images ou à des termes « chocs ». C'est bien évidemment l'optique de l'association L214, la principale figure du véganisme en France.

27. Page d'accueil du site de Eve Vegan (www.certification-vegan.fr/).

28. « Label Eve Vegan. Référentiel de conformité » [mise à jour : 27 août 2018], Vegan Europe SAS, annexe 1/9 (www.certification-vegan.fr/EVE-referentiel-conformite.pdf).

2. L'antispécisme : la négation de la supériorité des « animaux humains »

Si le véganisme est une philosophie et un mode de vie alternatifs, l'antispécisme apparaît plutôt comme une idéologie, un courant intellectuel et une vision du monde antisystème. Le terme « spécisme » a été créé en Grande-Bretagne en 1970 par le psychologue et défenseur britannique de la cause animale Richard D. Ryder. Les « antispécistes », qui peuvent ou non être végétariens²⁹, refusent d'établir une quelconque distinction entre les espèces, et donc entre les humains et les animaux (ils préfèrent parler à ce propos d'« animaux humains » et d'« animaux non humains »), distinction qu'ils assimilent au spécisme, au nom d'une lutte contre les discriminations et l'oppression des espèces animales non humaines. D'après la définition de la revue des *Cahiers antispécistes*, le spécisme est « l'idéologie qui justifie et impose l'exploitation et l'utilisation des animaux par les humains de manières qui ne seraient pas acceptées si les victimes étaient humaines. Les animaux sont élevés et abattus pour nous fournir de la viande ; ils sont pêchés pour notre consommation ; ils sont utilisés comme modèles biologiques pour nos intérêts scientifiques ; ils sont chassés pour notre plaisir sportif³⁰ ».

Les antispécistes refusent en particulier toute distinction entre les êtres dits « sentients », à savoir, selon la définition de la philosophe Corine Pelluchon, la « capacité d'un être à faire des expériences et à ressentir la douleur, le plaisir, la souffrance de manière subjective³¹ » à partir du moment où il a des nerfs et un cerveau. Ils tendent par conséquent à remettre en cause toute forme de supériorité de l'être humain sur les autres espèces animales. Aymeric Caron explique que « nous nous réfugions derrière un pseudo-statut d'espèce supérieure pour justifier les tueries de masse quotidienne dont nous sommes les auteurs³² ».

Les antispécistes assimilent également le spécisme au racisme, au sexisme ou à l'homophobie. Dans ce contexte, leur lutte contre le spécisme s'inscrit pour eux dans la continuité des luttes contre l'esclavage, le racisme, la misogynie ou l'homophobie. À leurs yeux, l'animal semble donc avoir désormais remplacé l'esclave, la femme, l'habitant du tiers-monde, l'homosexuel ou le Palestinien comme symbole de la victime d'un système d'exploitation, capitaliste ou autre. L'antispécisme peut s'inscrire tout autant dans une « intersectionnalité », ainsi que l'affirme notamment Renan Larue : « Aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays, certains végétariens s'efforcent de démontrer que le véganisme est non pas seulement compatible avec les valeurs de gauche, mais

29. Pour Marianne Celka (*op. cit.*), le véganisme est nécessairement antispéciste. En revanche, l'antispécisme ne conduit pas nécessairement à la pratique du véganisme. D'autres spécialistes tendent à estimer, au contraire, que l'on ne peut pas se prétendre antispéciste si l'on n'adopte pas un mode de vie végétarien, alors que les végétariens peuvent très bien ne pas être antispécistes.

30. « Le spécisme », *cahiers-antispécistes.org* (www.cahiers-antispécistes.org/le-specisme/).

31. Corinne Pelluchon, *Manifeste animaliste. Politiser la cause animale*, Alma Éditions, 2017.

32. Aymeric Caron, *Vivant. De la bactérie à Homo ethicus*, Flammarion, 2018.

encore totalement indissociable d'elles. Les partisans de ce qu'on appelle l'intersectionnalité soulignent que toutes les oppressions dont sont victimes les êtres humains (les classes ouvrières, les femmes, les immigrés, les personnes de couleur, les homosexuels, les personnes handicapées) ne devraient pas être fondamentalement distinguées de l'oppression dont souffrent les animaux. Les mêmes mécanismes, les mêmes tentatives de justification seraient à l'œuvre à chaque fois qu'on exploite, tue, humilie un être qui n'est pas du bon genre, de la bonne couleur, de la bonne espèce, etc.³³ » Cette intersectionnalité est d'ailleurs ouvertement revendiquée par un groupe comme l'Association pour la libération animale (Alarm) qui dit rejeter « toute campagne qui promeut le sexisme, le racisme, l'homophobie, la transphobie, l'âgisme, le capacitisme (ou validisme) ou autre forme de discrimination ou de domination contre les humains³⁴ ». C'est ce contexte intersectionnel qui expliquerait, par exemple – sujet ô combien sensible et potentiellement polémique –, que les militants antispécistes ne s'attaquent pas à des boucheries halal. Une militante antispéciste suisse explique ainsi : « Au vu du contexte d'islamophobie inacceptable dans lequel nous vivons, taper sur une population déjà stigmatisée ne serait vraiment pas anodin. De plus, tenir un discours critiquant l'abattage rituel en particulier risquerait d'être relayé par des mouvements xénophobes, ce que nous voulons éviter à tout prix³⁵. »

Ce contexte intersectionnel soulève notamment la question de la position des animalistes radicaux vis-à-vis de l'abattage rituel des animaux de boucherie sans étourdissement, selon les rites halal ou casher. Cette question est hautement sensible non seulement en elle-même, mais aussi parce que des figures de l'extrême droite, comme Marine Le Pen, ou proches de l'extrême droite, comme Brigitte Bardot, en ont fait l'un de leurs chevaux de bataille. En 2010, Marine Le Pen protestait ainsi contre les Quick Halal. Lors de sa campagne pour l'élection présidentielle de 2012, elle affirmait ainsi que « l'ensemble de la viande qui est distribuée en Île-de-France, à l'insu du consommateur, est exclusivement de la viande halal³⁶ » en militant en faveur de l'interdiction de l'abattage rituel. Elle a réitéré cette même proposition durant sa campagne de 2017, affirmant que « quasiment 90 % des abattoirs sont halal en Île-de-France³⁷ ». En outre, plusieurs boucheries halal ont fait l'objet d'actes de

33. Renan Larue, art. cit.

34. Association pour la libération animale (Alarm), « Oui sommes-nous ? », alarm-asso.fr (<https://alarm-asso.fr/qui-sommes-nous/>).

35. Pia Shazar, présidente de l'Association pour l'égalité animale, citée in « Les antispécistes épargnent le halal : "taper sur une population déjà stigmatisée ne serait vraiment pas anodin." », lesobservateurs.ch, 2 juillet 2018 (<https://lesobservateurs.ch/2018/07/02/les-antispécistes-epargnent-le-halal-taper-sur-une-population-deja-stigmatisee-ne-serait-vraiment-pas-anodin/>).

36. Voir « Marine Le Pen veut saisir la justice sur la viande halal », slate.fr, 18 février 2012, fr.reuters.com (<https://fr.reuters.com/article/topnews/idfrpae81h06420120218>).

37. Voir « Marine Le Pen repart en guerre contre l'abattage rituel », france24.com, 27 avril 2017 (www.france24.com/fr/20170427-marine-le-pen-repart-guerre-contre-abattage-rituel-halal-casher).

vandalisme, par exemple à Bayonne en janvier 2015, après les attentats de *Charlie Hebdo*. Mais la motivation de ces actes était ouvertement raciste et antimusulmane et n'avait rien à voir avec la cause animale.

Les animalistes radicaux sont donc souvent accusés, en particulier sur les réseaux sociaux ou dans les commentaires d'articles de presse sur Internet, de ne pas s'en prendre au halal volontairement. L'observation attentive des faits tend cependant à montrer que cela ne correspond pas vraiment à la réalité et que l'on est même en présence de *fake news*. En effet, une association d'information et de sensibilisation comme L214 n'hésite pas à s'en prendre au halal. En septembre 2016, l'association a, par exemple, diffusé une vidéo montrant des moutons égorgés à vif encore conscients dans un abattoir d'agneaux au Vigeant (Vienne), et ce en pleine période de l'Aïd. Brigitte Gothière, la cofondatrice de L214, indiquait d'ailleurs à cette occasion : « Nous ne sommes pas obligés de rester figés au prétexte qu'il s'agit d'une pratique religieuse³⁸. » L214 est également à l'origine d'une pétition demandant l'interdiction de l'abattage sans étourdissement des animaux. Enfin, l'association a aussi diffusé des vidéos montrant des animaux abattus sans étourdissement dans les abattoirs d'Alès et du Vigan (Gard), de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques), de Pézenas (Hérault) ou de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes). Rappelons que la vidéo qui a fait connaître L214 au grand public en octobre 2015 concernait l'abattoir d'Alès et que l'abattage rituel représentait alors 50 % des activités de cet abattoir.

Il en est de même pour les individus et les groupes plus radicaux, dont certains ont pu également s'attaquer à des boucheries halal dans la période récente. En 2018, selon nos sources, il y a eu au moins trois cas de boucheries halal qui ont fait l'objet d'actes de vandalisme de la part d'animalistes radicaux. Ces faits se sont produits notamment en banlieue parisienne. En revanche, les boucheries casher n'ont pas fait l'objet de tels actes de la part de défenseurs radicaux de la cause animale.

En France, l'antispécisme est aussi un courant intellectuel dont les principaux représentants se retrouvent dans la revue théorique *Les Cahiers antispécistes*. On y trouve par exemple le philosophe Renan Larue ou le journaliste Aymeric Caron.

38. Cité in Stéphane Frachet, « Le premier abattoir français indépendant d'agneaux mis en cause par l'association L214 », *lesechos.fr*, 21 septembre 2016 [www.lesechos.fr/21/09/2016/LesEchos/22281-081-ECH_le-premier-abattoir-francais-independant-d-agneaux-mis-en-cause-par-l-association-l214.htm].

3. Le pôle de la libération animale : l'armée des 12 singes³⁹

Le dernier pôle des animalistes radicaux est constitué par des activistes qui peuvent être végétariens et antispécistes mais surtout dont l'objectif principal est non pas de prôner un principe général de libération animale, mais de libérer de façon concrète des animaux, et même quelquefois de procéder à des sabotages économiques au terme d'actions directes, donc la plupart du temps illégales, menées dans une optique souvent anarchiste et anticapitaliste. Nous examinerons le sujet un peu plus loin.

IV. LES MOUVEMENTS ANIMALISTES RADICAUX

Trois types de mouvements peuvent être identifiés au sein de la nébuleuse animaliste radicale : les organisations économiques véganes ; les associations d'information et de sensibilisation ; et les groupes de « libération animale ». Il est intéressant de souligner l'influence déterminante des mouvements étrangers ou internationaux sur l'animalisme radical en France. Les principaux groupes sont, en effet, des antennes françaises d'organisations ou de collectifs internationaux : PETA France, 269 Life France et 269 Libération animale, branches françaises de 269 Life, activistes français se revendiquant de l'ALF, etc. C'est également le cas en ce qui concerne les modes opératoires : L214 dit s'inspirer, par exemple, du militant animaliste américain Henry Spira (1927-1998)⁴⁰ et tend à reproduire les méthodes de communication ou de financement de la PETA. L214 a notamment bénéficié d'un financement assez élevé de la part de la fondation américaine, *Open Philanthropy*. On peut supposer également que des actions ont été directement perpétrées par des activistes étrangers, de l'action visant Ciba Vision en 2007 jusqu'aux activistes de l'ALF ayant ciblé le McDonald's près de la gare d'Austerlitz à Paris, le 1^{er} mai 2018.

1. Les organisations économiques véganes

Figurent en premier lieu au sein de la mouvance animaliste radicale les organisations économiques véganes autour d'une véritable filière composée d'associations professionnelles faisant la promotion des modes de production véganes, des enseignes de distribution en ligne ou physiques (Un Monde Vegan, La Vegan Factory...), des marques véganes, notamment alimentaires

39. Le film de Terry Gilliam, *L'Armée des 12 Singes*, sorti en 1995, met en scène une organisation terroriste de défense des animaux sur un modèle inspiré de l'*Animal Liberation Front*.

40. Peter Singer, auteur du célèbre ouvrage intitulé *La Libération animale*, a consacré un ouvrage à Henry Spira et à ses méthodes d'action qui ont eu beaucoup d'influence sur la défense de la cause animale (*Théorie du tube de dentifrice. Comment changer le monde selon Henry Spira*, Goutte d'or, 2018).

ou cosmétiques, des restaurants ou encore des magazines végans. L'acteur le plus important en la matière est sans aucun doute l'association Vegan France qui se présente comme une « association française pour le développement économique et la promotion des alternatives véganes » dans le commerce, les services, l'artisanat, l'industrie et l'agriculture⁴¹. Elle permet aux végans d'obtenir des informations sur les guides, les commerces, les services et les sites consacrés au véganisme.

Les groupes animalistes les plus radicaux, qui sont dans une optique de libération animale et anticapitaliste, tendent souvent à dénoncer ce qu'ils appellent à ce propos un « végan Business » ou un « capitalisme végan⁴² ».

2. Les associations d'information et de sensibilisation à la cause animale

Ces associations, tant à l'échelle nationale que locale, sont dans une logique plus militante et protestataire que les acteurs économiques végans (les uns peuvent être néanmoins liés aux autres).

L214

Cette association est désormais la plus médiatisée et la plus connue du grand public. Elle a été créée en 2008 et se définit comme « une association loi de 1908 tournée vers les animaux utilisés dans la production alimentaire (viande, lait, œufs, poisson), et révélant leurs conditions d'élevage, de transport, de pêche et d'abattage⁴³ ». L'association s'est donnée les objectifs suivants : « Rendre compte de la réalité des pratiques les plus répandues, les faire évoluer ou disparaître par des campagnes d'information et de sensibilisation. Repérer et tenter de faire sanctionner les pratiques illégales par des actions en justice ; démontrer l'impact négatif de la consommation de produits animaux (terrestres ou aquatiques) et proposer des alternatives ; nourrir le débat public sur la condition animale, soulever la question du spécisme, revendiquer l'arrêt de la consommation des animaux et des autres pratiques qui leur nuisent⁴⁴. » Elle tire son nom de l'article L214-1 du code rural et de la pêche maritime dans lequel l'animal est défini pour la première fois, en 2008, comme un « être sensible » et devant être « placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce⁴⁵ ».

41. Vegan France, « Commerce–Services–Artisanat–Industrie–Agriculture », s.d. (www.vegan-france.fr/wp-content/uploads/2018/12/vfi-presentation-v04-12-18.pdf).

42. Par exemple, ces propos lus sur le site de La Terre d'abord ! : « Nous ne voulons pas d'un capitalisme vegan ou respectueux des animaux alors qu'il continue d'exploiter d'autres espèces » [<http://laterredabord.fr/?cat=10>].

43. « L214 : une association de protection animale », 1214.com [www.l214.com/pourquoi-L214].

44. *Ibid.*

45. Code rural et de la pêche maritime, art. 214-1.

L'association s'est fait connaître par la diffusion de vidéos chocs, filmées pour elle ou par elle-même en caméra cachée dans des abattoirs, des élevages en batteries ou d'autres lieux, avec souvent le commentaire d'une personnalité ou d'une vedette, à l'instar de Sophie Marceau, en mai 2018. La première vidéo de L214 ayant fait l'objet d'une forte médiatisation a été mise en ligne le 14 octobre 2015. Elle avait été tournée à l'intérieur de l'abattoir municipal de la ville d'Alès, dans le Gard, et a été vue près de deux millions de fois. Suite à sa diffusion, une commission d'enquête parlementaire a d'ailleurs été créée et, un peu partout sur le territoire français, les abattoirs ont été davantage contrôlés. Selon deux spécialistes, le succès de la communication de L214 s'explique par trois éléments spécifiques : « La production de contenus à fort impact émotionnel accompagnés de contenus rationnels rassemblés au sein d'une plateforme digitale dédiée à chaque campagne [...], l'utilisation d'un *pool* de porte-parole et d'ambassadeurs toujours plus important et diversifié [et] l'excellente négociation des exclusivités médiatiques lors du lancement de ses campagnes avec *Le Monde* et *Le Parisien* notamment pour la presse écrite et des supports audiovisuels/vidéos complémentaires⁴⁶. »

L'association L214 présente enfin deux particularités : elle mène, non sans générer des polémiques, des actions éducatives en faisant des interventions auprès des élèves ou en diffusant un magazine dans les établissements scolaires, et elle dispose également, semble-t-il, d'importantes ressources financières et humaines en comparaison avec d'autres associations de ce type.

269 Life France

Cette association est moins connue du grand public que L214. Il s'agit de la branche française du collectif mondial 269 Life, qui était israélien à l'origine. Il existe une seconde branche française avec une organisation plus radicale appelée 269 Life Libération (voir *infra*) mais complètement indépendante de 269 Life France. Le « 269 » de son nom fait référence au matricule d'un veau sauvé de l'abattoir. Le collectif français a été créé en décembre 2012, soit quelques semaines à peine après la naissance du collectif mondial. Il s'est transformé en association en 2015.

L'association dit militer pour « la reconnaissance des intérêts fondamentaux de tous les êtres sensibles, sans discrimination arbitraire⁴⁷ ». À la différence de L214, 269 Life France est une association généraliste qui mène des campagnes sur les différentes thématiques d'intervention des associations de protection animale : utilisation des animaux dans l'alimentation, la mode, les loisirs et l'expérimentation scientifique. Elle se définit avant tout comme antiséciste. L'association parle explicitement de son « combat contre le

46. Nicolas Vanderbiest et Amaury Bessard, « L214. Les ingrédients d'une communication explosive », Saper Vedere/Shan, avril 2018, p. 7 (<https://drive.google.com/file/d/1XIHxTb09yjf4Hkz-2EHZAVyFG6Ao/view>).

47. Page de présentation [« Qui suis-je ? »] sur le site du mouvement 269 Life France (www.269life-france.com/).

spécisme » et estime que « le rejet de la discrimination par l'espèce (spécisme) est un impératif, au même titre que le rejet du racisme ou du sexisme⁴⁸ ». Elle revendique également le véganisme – « le respect de l'animal s'incarne dans la volonté de construire une société végane, notamment débarrassée de l'industrie du meurtre prémédité et du commerce d'organes⁴⁹ » –, tout en se montrant critique vis-à-vis de certaines approches militantes végans – « la libération animale, entendue comme la reconnaissance éthico-juridico-politique de tous les êtres sensibles, ne peut se contenter d'un mouvement d'éducation populaire au véganisme (cf. l'abolitionnisme du philosophe Gary Francione)⁵⁰ ». En revanche, 269 Life France affirme s'en tenir à une action d'information et de sensibilisation plutôt qu'à des actions plus radicales de libération animale, tout en ne les excluant pas, le cas échéant : « Nous n'avons pas pour vocation principale de sauver directement les autres animaux mais de communiquer auprès du grand public et des médias, pour promouvoir le véganisme qui est pour nous la seule solution pérenne à l'exploitation des sans voix⁵¹. »

On peut mentionner d'autres associations radicales d'information et de sensibilisation, comme PETA France ; Vegan Impact, une association « dont l'objet est de promouvoir le mode de vie vegan, en menant des actions d'information et de sensibilisation » et qui encourage « le grand public à se tourner vers un mode de vie vegan, dans tous ses aspects⁵² » ; l'Association pour la libération animale (Alarm), qui vise à promouvoir « l'abolition totale et définitive de toutes formes d'exploitation animale (tant pour le non humain que pour l'humain.e)⁵³ » ; ou encore le site vegan.fr, qui s'inspire des idées du philosophe abolitionniste américain Gary Francione. Il existe également des associations de ce type à l'échelle locale.

3. Les groupes de « libération animale »

On l'a vu, les premiers mouvements de libération animale ont été créés en Grande-Bretagne au début des années 1970, autour de l'ALF. Ils se sont ensuite propagés et développés dans de nombreux autres pays. Ils n'émergent véritablement en France que depuis un peu plus d'une dizaine d'années, avec des actions qui sont sans commune mesure avec ce que l'on a pu observer outre-Manche et outre-Atlantique durant certaines périodes, tant en nombre

48. *Ibid.*

49. *Ibid.*

50. « Origine du mouvement 269 Life France », www.269life-france.org (www.269life-france.org/269-life-france/origine-du-mouvement-269-life/).

51. « L'association 269 Life France, www.269life-france.com (www.269life-france.com/269-life-france/l'association-269-life-france/).

52. Page de présentation [« Qui sommes-nous ? »] sur le site du mouvement Vegan Impact (<http://veganimpact.com/qui-sommes-nous/>).

53. Page de présentation [« Qui sommes-nous ? »] sur le site de l'Association pour la libération animale (Alarm) (<https://alarm-asso.fr/qui-sommes-nous/>).

qu'en gravité. Trois types de « libérateurs » peuvent être identifiés en fonction du degré de radicalité et donc d'illégalité, de clandestinité et de violence de leurs actions.

Le premier type correspond aux groupes qui recourent à des actions directes de désobéissance civile, par exemple sous la forme d'intrusions illégales dans des abattoirs. C'est notamment le cas de 269 Libération animale (complètement indépendante de 269 Life France, comme nous l'avons déjà signalé), qui se présente comme « une association antispéciste française créée en 2016 et basée à Lyon » et qui « lutte pour la libération animale à travers un activisme offensif reposant sur l'usage de l'action directe et de la désobéissance civile⁵⁴ ». Leur programme est présenté comme suit : « C'est d'actions toujours plus concrètes dont ceux-ci [les autres animaux] ont besoin pour leur libération. [...] Ce n'est pas dans l'idée d'une transition douce que nous nous inscrivons mais dans celle d'un véritable affrontement propice à la mobilisation d'un débat public de fond. La rue n'est plus suffisante, c'est en nous rendant dans les lieux où se déroulent et se décident ce massacre que nous serons en mesure de l'enrayer et d'y mettre un terme⁵⁵. » Ses fondateurs, Tiphaine Lagarde et Ceylan Cirik, ont d'ailleurs été condamnés en octobre 2017 par le tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saône pour violation de domicile et dégradations commises en réunion suite à une action commando perpétrée au mois de juin contre l'abattoir Bigard, à Cuiseaux (Saône-et-Loire). Avec une soixantaine de militants, ils s'étaient alors introduits dans l'abattoir et enchaînés avec des cadenas dans le couloir qui mène les animaux à la zone d'étourdissement.

269 Libération animale critique également « l'usage aujourd'hui fait du véganisme dans nos discours comme profondément individualisant et dépolitisant⁵⁶ ». La vision défendue par l'association appelle en conséquence une profonde mutation politique et/ou du système économique : « Un tel changement de société nous apparaît indissociable d'un bouleversement politique profond. Nos institutions cautionnent, défendent et propagent l'injustice contre laquelle nous luttons, et c'est par elles qu'un véritable changement massif des habitudes et des comportements pourra s'effectuer⁵⁷. »

Le deuxième type de « libérateurs » regroupe ceux qui recourent à des actions violentes visant les biens et les propriétés de leur cible, notamment dans une logique de sabotage économique, ou « écotage ». Ils se situent donc la plupart du temps dans une logique anarchiste et anticapitaliste. De ce point de vue, le modèle pour ces activistes est bien évidemment celui de l'ALF (le A cerclé du sigle de l'ALF montre d'ailleurs bien la référence anarchiste du groupe).

54. « Présentation de l'association » sur le site de 269 Libération animale (<http://269liberationanimale.fr>).

55. *Ibid.*

56. *Ibid.*

57. *Ibid.*

Le précurseur en la matière est le groupe britannique *Band of Mercy*, à l'origine des premières actions de sabotage, notamment de voitures de chasseurs. En 1973, ce groupe a été à l'origine de l'incendie d'un laboratoire de tests sur les animaux en construction et, l'année suivante, d'un incendie visant deux navires utilisés pour la chasse aux phoques. Deux de ses créateurs, Ronnie Lee et Cliff Goodman, ont été arrêtés et incarcérés en 1974. À sa sortie de prison, Ronnie Lee a reformé *Band of Mercy*, devenu l'ALF. Les actions de l'ALF, qui ne sont pas centralisées (« Tout groupe de personnes végétariennes ou végans qui effectue des actions en accord avec les règles de conduite établies par l'ALF a le droit de se revendiquer comme partie intégrante de l'ALF »), reposent sur les cinq « règles de conduite » suivantes : « 1. Devoir libérer les animaux de tous les lieux où ils sont victimes d'abus. [...] 2. Devoir infliger des dommages financiers à ceux qui profitent de la misère et de l'exploitation des animaux. 3. Devoir révéler l'horreur et les atrocités commises envers les animaux derrière des portes fermées, *via* des actions directes non violentes et des libérations d'animaux. 4. Devoir prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas blesser d'animaux, humains ou non-humains. 5. Devoir analyser les conséquences de toutes les actions proposées, et ne jamais faire de généralisations lorsqu'une information spécifique est disponible⁵⁸. » L'ALF procède donc à des actions directes illégales de sauvetage et de libération d'animaux dans des laboratoires ou des élevages et à des actions d'autre nature (sabotage, harcèlement), tout en excluant le recours à la violence visant volontairement les humains.

À son apogée dans les années 1980, l'ALF commettait plusieurs dizaines d'actions par jour en Angleterre. C'est bien évidemment loin d'être le cas des activistes français se revendiquant de l'ALF. En dehors des quelques actions spectaculaires en 2007-2008, l'activisme des animalistes de l'ALF et d'autres mouvements équivalents apparaît relativement limité en France. Ils s'en tiennent généralement à du vandalisme (blocages de serrures à la glu, destruction de vitrines ou de panneaux publicitaires, inscriptions sur les murs ou les vitrines...), à des libérations d'animaux, mais ils peuvent recourir aussi à des actions plus radicales comme des « visites à domicile » ou des incendies volontaires de véhicules ou de bâtiments (comme en décembre 2016 au sein de la « ferme des 1 000 veaux », dans la Creuse⁵⁹). Leurs cibles principales sont les magasins de fourrure, les activités en lien avec la corrida, la chasse, le foie gras, les abattoirs, les cirques et tout ce qui a trait à l'expérimentation animale. Il est à noter que, le 1^{er} mai 2018, lors des manifestations violentes près de la gare d'Austerlitz à Paris visant notamment un restaurant McDonald's, on pouvait y voir inscrit un sigle de l'ALF. Le groupuscule des Furieuses Carottes,

58. « ALF Credo », animalliberationfront.com [www.animalliberationfront.com/FrenchTranslations/French-ALFCredo.htm].

59. Voir Pascal Coussy, « Le point sur l'incendie de la "ferme des 1 000 veaux" en Creuse », 10 février 2017, francetvinfo.fr/france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/creuse/point-incendie-ferme-1000-veaux-creuse-1160461.html].

actif entre 2007 et 2009, peut également être classé dans cette catégorie⁶⁰, tout comme les individus qui s'en sont pris aux vitrines de boucheries, de fromageries ou de poissonneries en 2017-2018.

Enfin, le troisième type de « libérateurs » est composé de ceux qui recourent à des actions violentes visant les biens et même quelquefois les personnes. C'est le cas des groupes britanniques *Animal Rights Militia* ou *Justice Department*⁶¹. *A priori*, en France, aucun groupe ou activiste ne s'inscrit explicitement dans cette logique.

Il convient de noter que les actions radicales ne sont pas uniquement le fait d'organisations animalistes. On peut remarquer, depuis quelques années, que des groupes non animalistes à la base tendent à s'intéresser eux aussi à la cause animale. C'est, semble-t-il, le cas de certains groupes et individus de l'ultragauche, à l'instar par exemple des Panthères enragées, qui s'affichent comme des antispécistes antifascistes et qui établissent un parallèle entre la lutte des classes et la libération animale⁶². Il semble en être de même de ceux qui sont à l'origine de la destruction d'une partie de l'abattoir d'Hottonnes, dans l'Ain, en septembre 2018, du moins si l'on en croit le texte de revendication mis en ligne sur des sites spécialisés dans lequel ils disent « replacer l'antispécisme dans une optique de conflictualité permanente avec toutes les autorités⁶³ ». Cette revendication a d'ailleurs fait l'objet d'un commentaire très acerbe de la part d'un militant antispéciste qui estime que « ce n'est pas de l'antispécisme !⁶⁴ ».

Des groupes d'extrême droite (Cause animale Nord) ou rattachés à l'ultradroite (Section Défense animale, associée au groupe Troisième voie à laquelle appartenait Esteban Morillo accusé d'être à l'origine du décès du militant d'extrême gauche Clément Méric lors d'une rixe en 2013) peuvent également reprendre à leur compte la thématique de la défense des animaux⁶⁵.

60. Le 26 octobre 2009, un communiqué des Furieuses Carottes indiquait : « Nous lutterons pour le véganisme, la libération animale, TOUJOURS antifascistes, antisexistes, contre l'état [sic] et le capitalisme » (<http://cleda.over-blog.com/article-perquisition-et-garde-a-vue-pour-2-militant-e-s-des-furieuses-carottes-38484481.html>).

61. Certains spécialistes estiment que ces groupes n'ont pas d'existence réelle. Il s'agirait en fait d'activistes qui utilisent ces « signatures » lors de revendications d'actions dérogeant aux « règles de conduite » de l'ALF.

62. Page de présentation (« Qui sommes-nous ? ») sur le site des Panthères enragées (<https://pantheresenragees.noblogs.org/qui-sommes-nous/>).

63. « Stop spécisme mais pas que... », nantes.indymedia.org, 4 octobre 2018 (<https://nantes.indymedia.org/articles/42898>).

64. *Ibid.*

65. Sur les liens, par exemple, entre le véganisme et les groupes néonazis, voir Claire Levenson, « Pourquoi être vegan est tendance chez les néonazis », [slate.fr](http://www.slate.fr), 28 octobre 2017 (www.slate.fr/story/153122/vegan-tendance-neonazis).

V. LOIN D'ÊTRE TOUS VÉGANS

Sommes-nous tous appelés à devenir tôt ou tard végétariens, pour le bienfait des animaux, de la planète et de notre propre santé ? Selon le philosophe Renan Larue (« Je crois sincèrement que, dans quelques décennies, nous regarderons l'élevage, la pêche, les zoos et les centres d'expérimentation animale comme des abominations, des vestiges d'un monde heureusement révolu⁶⁶ ») ou encore certains militants de L214 (« Les métiers d'éleveur et de boucher doivent disparaître. On doit évoluer. Avant, les enfants allaient à la mine. Aujourd'hui, on trouve ça inconcevable. Plus tard, on pensera la même chose de ces métiers, qui sont légaux mais ne sont pas acceptables⁶⁷ »), cela semble en tout cas être le sens de l'histoire.

1. Des végétariens impopulaires en France

Pourtant, en France, on semble en être loin pour le moment⁶⁸. En effet, même s'il est très difficile d'évaluer le nombre de végétariens et, *a fortiori*, d'antispécistes, on peut néanmoins estimer qu'ils sont ultraminoritaires, même si leur nombre semble être croissant depuis quelques années. Dans une enquête réalisée en mai-juin 2017, 0,4 % des personnes sondées se disaient végétariennes⁶⁹. Le sociologue de l'alimentation Éric Birlouez estime, quant à lui, que la part des végétariens en France se situe entre 0,25 et 0,5 % de la population⁷⁰. En outre, des enquêtes d'opinion montrent que, pour une grande majorité des personnes interrogées, les végétariens sont plutôt impopulaires. Dans une enquête encore non publiée, réalisée en juillet 2018 par Ipsos pour la FNSEA Grand Bassin Parisien, 80 % des personnes interrogées disaient ne pas faire confiance aux militants végétariens pour s'informer sur les agriculteurs et leurs activités, et 48 % ne leur faisaient même « pas du tout confiance ».

66. Renan Larue, art. cit.

67. Propos de Florence, militante de L214, in « Face à face entre les défenseurs de la cause animale et les éleveurs sur un marché de Noël », *Var Matin*, édition de Brignoles, 3 décembre 2018.

68. Plusieurs ouvrages critiquant les végétariens, le végétarisme et l'antispécisme ont été publiés ces dernières années en France par des auteurs venant d'horizons différents. On peut mentionner à ce propos *Trois utopies contemporaines* (Fajard, 2017) du philosophe Francis Wolff ; *L'animalisme est un anti-humanisme* (CNRS Editions, 2018) de l'ethnologue et anthropologue Jean-Pierre Digard ; *La philosophie devenue folle. Le genre, l'animal, la mort* (Grasset, 2018) du philosophe Jean-François Braunstein ou encore *Lettre ouverte aux mangeurs de viande qui souhaitent le rester sans culpabiliser* (Larousse, 2019) du politologue et principal promoteur de la décroissance en France Paul Ariès.

69. Observatoire société et consommation (ObSoCo), « L'Observatoire des éthiques alimentaires. Explorer les nouveaux moteurs de transformation du rapport à l'alimentation », 1re vague, septembre 2017 [lobsoco.com/wp-content/uploads/2017/10/L0bSoCo-I-Observatoire-des-ethiq-ues-alimentaires-I-Infographie.pdf].

70. Éric Birlouez, cité in Emmanuelle Ducrot et Irène Inchauspé, « Bienvenue au Véganistan ! », *L'Opinion*, 5 juillet 2018, p. 1.

On retrouve une même vision critique des végans dans une autre enquête, non publiée elle aussi, réalisée cette fois en septembre 2018 par l'institut CSA pour l'agence de relations publiques Forum Homme/Animaux & Société : 69 % des Français sondés disent ne pas être d'accord avec les principes que défendent les associations véganes, 59 % d'entre eux considèrent que les médias accordent trop d'audience aux actions militantes véganes, 58 % estiment que les associations véganes détournent en partie l'attention des politiques des problèmes importants et quotidiens des Français et 69 % ne font pas confiance aux informations diffusées par les associations militantes véganes. Les principales critiques et revendications des mouvements végans sont tout autant rejetées de façon massive, ainsi que leurs modes opératoires : 85 % des personnes interrogées s'opposent à l'interdiction de l'élevage des animaux, 59 % sont plutôt d'accord avec l'expérimentation sur les animaux, et 85 % répondent par la négative lorsqu'on leur demande si les associations véganes pourraient les convaincre de ne plus consommer des produits issus de la production animale. Enfin, une large majorité n'est pas d'accord avec l'idée que les objectifs de ces associations justifient les enquêtes intrusives (68 %) et le non-respect des lois (85 %).

2. Une influence pourtant loin d'être négligeable

La « part de voix » des végans dans l'espace public (médias, édition, réseaux sociaux) apparaît donc sans commune mesure avec leur poids réel dans la société française. Ceci est lié à la fois à la nature de la communication des animalistes radicaux et à l'évolution du « marché de l'information » comme cela a été bien décrit par les chercheurs Gérald Bronner et Étienne Klein : « Ceux qui règnent sur ce marché sont ceux qui ont le plus de temps à occuper l'«espace» de parole, c'est-à-dire ceux qui sont les plus motivés. Or, sur toute une série de sujets, les plus motivés sont les plus engagés, voire les plus «croyants». Pour cette raison, ils parviennent à instaurer, sur les forums ou dans le classement Google, une sorte d'illusion de majorité qui peut affecter le jugement de nos concitoyens les plus indécis ou bien qui n'ont pas le temps de défaire des arguments qui sont, par ailleurs, en apparence convaincants⁷¹. »

Les animalistes radicaux sont également l'incarnation par excellence de ce que le psychologue social Serge Moscovici appelait une « minorité active ». Selon lui, une minorité consistante, c'est-à-dire qui ne change pas de position dans le temps, peut être aussi influente qu'une majorité inconsistante. Il rappelle d'ailleurs à ce propos que « la plupart des changements sociaux sont l'œuvre de minorités⁷² ». Aux États-Unis, des chercheurs du *Rensselaer Polytechnic*

71. Gérald Bronner et Étienne Klein, *La Perception des risques. Un enjeu pour les sciences et les techniques*, rapport de l'Académie des technologies, mai 2016, p. 22-23 (academie-technologies-prod.s3.amazonaws.com/2016/06/03/13/05/15/640/Laperceptiondesrisques_2016.pdf).

72. « Le mouvement écologiste devrait se considérer comme une minorité », interview de Serge Moscovici réalisée par Stéphane Lavignotte, *EcoRev*, n° 1, mai 2000 (<https://ecorev.org/spip.php?article41>).

Institute ont tenté d'évaluer à partir de quel seuil une croyance jusqu'alors minoritaire pouvait se transformer en une croyance susceptible de devenir rapidement majoritaire. Ils ont évalué ce point de basculement à 10 %⁷³. Cela signifie qu'à partir du moment où au moins 10 % de la population a une croyance inconditionnelle, celle-ci sera systématiquement adoptée par la majorité de la société. D'après Bolesław Szymański, le directeur du *Social Cognitive Networks Academic Research Center* (SCNARC), « quand le nombre de détenteurs d'opinion est inférieur à 10 %, on n'observe pas de progrès visibles dans la propagation des idées. Une fois que ce nombre atteint 10 %, l'idée se répand comme une traînée de poudre et elle devient rapidement majoritaire⁷⁴ ». On en est encore loin en ce qui concerne les végans, mais ceux-ci n'en ont pas moins un impact loin d'être négligeable sur une partie de la société française.

L'enquête CSA pour Forum Homme/Animaux & Société, dont nous avons déjà parlé plus haut, permet ainsi d'identifier trois cercles d'influence du véganisme en France. Le premier cercle semble correspondre à un « noyau dur » et aux végétariens. Ce sont les 3 % qui se disent tout à fait favorables à la fin de l'élevage ou qui disent qu'ils pourraient être tout à fait convaincus par les associations véganes de ne plus consommer de produits issus de la production animale, ou encore les 5 % qui sont tout à fait d'accord avec les principes que défendent les associations véganes ou qui font tout à fait confiance aux informations diffusées par celles-ci sur la condition animale.

Le deuxième cercle est sans doute celui des sympathisants végans. Ils semblent être de l'ordre de 15 %. Cela correspond aux 15 % des Français sondés qui se montrent favorables à l'interdiction de l'élevage des animaux, qui affirment que les associations véganes pourraient les convaincre de ne plus consommer de produits issus de la production animale ou qui estiment que le non-respect de la loi par les associations véganes peut se justifier. De même, 11 % d'entre eux disent qu'ils sont tout à fait prêts à remplacer toutes les protéines animales par des protéines végétales dans leur alimentation. Cela signifie, par conséquent, qu'il y a un peu plus de 10 % de la population qui se montre très sensible à l'argumentaire des associations militantes véganes et qui est susceptible de basculer dans un véganisme actif.

Enfin, le troisième cercle est celui des Français qui se disent intéressés par le discours des associations véganes. Quelque 31 % des personnes interrogées sont ainsi d'accord avec les principes que défendent les associations véganes et font confiance aux informations diffusées par celles-ci sur la condition animale, tandis que 32 % d'entre elles estiment que les enquêtes intrusives

73. Voir J. Xie et al., « Social consensus through the influence of committed minorities », *Physical Review E*, vol. 84, n° 1, juillet 2011.

74. Cité in « Minority Rules: Scientists Discover Tipping Point for the Spread of Ideas », scnarc.rpi.edu, 26 juillet 2011 (<http://scnarc.rpi.edu/content/minority-rules-scientists-discover-tipping-point-spread-ideas>). Traduction de l'auteur

des associations véganes sont justifiées et que 36 % disent qu'elles sont prêtes à remplacer toutes les protéines animales par des protéines végétales dans leur alimentation. Cet intérêt semble être particulièrement vif chez les jeunes. Dans cette même enquête, 48 % des 18-24 ans font confiance aux associations véganes, contre une moyenne nationale de 31 %.

Pour une partie des jeunes, le véganisme semble avoir trois attraits. Le premier est sans aucun doute de leur permettre d'avoir un cadre dans un monde largement déstructuré, *a fortiori* un cadre fondé sur des principes éthiques. Le deuxième est la défense de victimes innocentes et le sentiment de contribuer par là même à l'amélioration du sort des animaux et, au-delà, de la planète. Le troisième réside dans la tentation de rompre avec un « système d'exploitation », en l'occurrence des animaux, et de dépendance économique vis-à-vis de l'exploitation des animaux, à l'instar de la dépendance vis-à-vis du pétrole. Le véganisme apparaît de ce point de vue un peu comme le pendant des villes, villages et quartiers en transition dans lesquels les habitants cherchent à mettre en place, ici et maintenant, dans un espace spécifique, un monde décarboné. Les végans cherchent, de leur côté, à privilégier dans leur propre vie un monde que l'on pourrait qualifier de « désanimalisé ».

On peut néanmoins remarquer que ce mode de vie très contraignant paraît être tout de même largement incompatible avec un air du temps où la fuite des contraintes semble être de rigueur. Le spécialiste de la consommation Philippe Moati, par exemple, expliquait récemment, à propos de la consommation des jeunes cadres citadins, les fameux « bobos » : « C'est l'économie de la flemme, le confort, la fuite devant la contrainte⁷⁵. » Il remarquait que ceux-ci sont très peu nombreux à suivre un régime végétarien ou végétalien car « être vegan, cela impose des contraintes⁷⁶ ». Cela signifie qu'il y a sans aucun doute une sensibilité pour la cause animale et pour le discours végan chez les jeunes, mais sans conduire pour autant à un passage massif vers un véganisme actif. Une étude récente montre d'ailleurs que les 18-24 ans sont les plus gros consommateurs de produits carnés⁷⁷. Les jeunes sont donc à la fois les plus sensibles au discours végan et les plus gros consommateurs de viande.

75. Cité in Cécile Prudhomme, « Hyperconsommateurs, amateurs de fast-foods et de bio... portrait robot des jeunes bobos urbains », *lemonde.fr*, 4 décembre 2018 [www.lemonde.fr/economie/article/2018/12/04/hyperconsommateurs-amateurs-de-fast-foods-et-de-bio-portrait-robot-des-jeunes-bobos-urbains_5392515_3234.html].

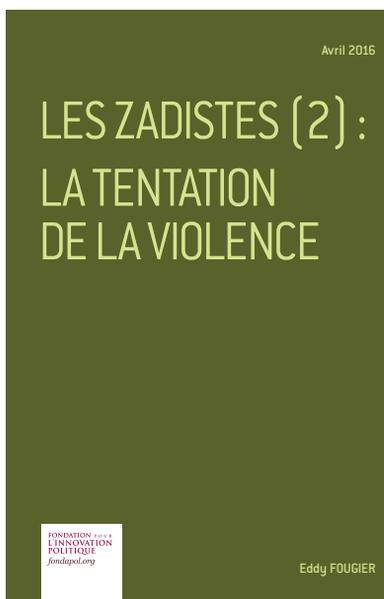
76. *Ibid.*

77. Voir Gabriel Tavoularis et Éléna Sauvage, « Les nouvelles générations transforment la consommation de viande », *Consommation et Modes de vie*, n° 300, septembre 2018, p. 3 [www.credoc.fr/publications/les-nouvelles-generations-transforment-la-consommation-de-viande].

Qu'on le déplore ou non, les mouvements animalistes radicaux n'en sont pas moins en train de réussir leur pari qui est de transformer la question animale (corrida, cirques, viande, foie gras, etc.) en controverses, voire en un problème public dans un contexte où le terrain au sein de l'opinion publique en France apparaît plutôt favorable compte tenu de la sensibilité, semble-t-il de plus en plus grande, des Français vis-à-vis du bien-être animal et de leurs préoccupations croissantes relatives aux conditions de production de la viande (impact sur le bien-être animal, sur l'environnement et le changement climatique) et à l'impact de sa consommation sur leur santé. On peut en effet remarquer que la consommation de viande en France, en particulier de viandes bovine et ovine, de volaille ou de charcuterie, a baissé ces dernières années (elle aurait diminué de 12 % entre 2007 et 2017⁷⁸). Cette évolution concerne les Français de tous les âges et de toutes les catégories sociales. Néanmoins, d'après cette même étude, la viande conserve une excellente image. En outre, dans une étude de 2017, « 63 % des Français estiment qu'on fait de plus en plus la morale sur la façon dont il faut se nourrir et en ont assez qu'on leur dise ce qu'ils doivent et ne doivent pas faire⁷⁹ ». Finalement, il n'est pas sûr qu'on devienne tous végétariens dans les années à venir...

78. *Ibid.*, p. 1-2.

79. « Tous omnivores ! », résultats de l'étude Ipsos « Les Français et la consommation de viande », communiqué de presse, Interbev, novembre 2017, p. 4 (www.interbev.fr/wp-content/uploads/2017/11/dp_omnivore_ydef-21112017.pdf).



La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 56 pages

Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Les zadistes (2) : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Juillet 2011

CONTESTER LES TECHNOSCIENCES : LEURS RAISONS

www.fondapol.org

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

Eddy FOUGIER

Juillet 2011

CONTESTER LES TECHNOSCIENCES : LEURS RÉSEAUX

www.fondapol.org

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

Sylvain BOULOUQUE

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

NOS PUBLICATIONS

Le numérique au secours de la santé

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 60 pages

Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 52 pages

La crise orthodoxe [2] Les convulsions, du XIX^e siècle à nos jours

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 52 pages

La crise orthodoxe [1] Les fondations, des origines au XIX^e siècle

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 52 pages

La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 56 pages

Le christianisme et la modernité européenne [2]

Comprendre le retour de l'institution religieuse

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 52 pages

Le christianisme et la modernité européenne [1]

Récuser le déni

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 52 pages

Commerce illicite de cigarettes :

Les cas de barbès-la chapelle, saint-denis et aubervilliers-quatre-chemins

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 84 pages

L'avenir de l'hydroélectricité

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 64 pages

Retraites : Leçons des réformes italiennes

Michel Martone, novembre 2018, 48 pages

Les géants du numérique [2] : Un frein à l'innovation ?

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 84 pages

Les géants du numérique [1] : Magnats de la finance

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 80 pages

L'intelligence artificielle en Chine : Un état des lieux

Aifang Ma, novembre 2018, 60 pages

Alternative für Deutschland : Établissement électoral

Patrick Moreau, octobre 2018, 72 pages

Les Français jugent leur système de retraite

Fondation pour l'innovation politique, octobre 2018, 28 pages

Migrations : La France singulière

Didier Leschi, octobre 2018, 56 pages

La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan

Hugues Hourdin, octobre 2018, 52 pages Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang

Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...

AJC Europe et la Fondation pour l'innovation politique, septembre 2018, 72 pages

- Les "Démocrates de Suède" : un vote anti-immigration***
Johan Martinsson, septembre 2018, 64 pages
- Les Suédois et l'immigration [2] : fin du consensus ?***
Tino Sanandaji, septembre 2018, 56 pages
- Les Suédois et l'immigration [1] : fin de l'homogénéité ?***
Tino Sanandaji, septembre 2018, 56 pages
- Éthiques de l'immigration***
Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 56 pages
- Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)***
Fondation pour l'innovation politique, juin 2018, 56 pages
Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions
- Villes et voitures : pour une réconciliation***
Jean Coldefy, juin 2018, 60 pages
- France : Combattre la pauvreté des enfants***
Julien Damon, mai 2018, 48 pages
- Que pèsent les syndicats ?***
Dominique Andolfatto, avril 2018, 56 pages
- L'Élan de la Francophonie : Pour une ambition française [2]***
Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages
- L'Élan de la Francophonie : Une communauté de langue et de destin [1]***
Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages
- L'Italie aux urnes***
Sofia Ventura, février 2018, 44 pages
- L'Intelligence artificielle : L'expertise partout Accessible à tous***
Serge Soudoplatoff, février 2018, 60 pages
- L'innovation à l'ère du bien commun***
Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2017, 64 pages
- Libérer l'islam de l'islamisme***
Mohamed Louizi, janvier 2018, 84 pages
- Gouverner le religieux dans un état laïc***
Thierry Rambaud, janvier 2018, 56 pages
- Innovation politique 2017 [Tome 2]***
Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 492 pages
- Innovation politique 2017 [Tome 1]***
Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 468 pages
- Une « norme intelligente » au service de la réforme***
Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 44 pages
- Autriche : virage à droite***
Patrick Moreau, novembre 2017, 52 pages
- Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage***
Fayçal Hafied, novembre 2017, 76 pages
- Où va la démocratie ?***
Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 48 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 52 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Fayçal Hafied, juillet 2017, 64 pages

Le fact-checking : Une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 68 pages

Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 56 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 44 pages

Dette publique : la mesurer, la réduire

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 52 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière

Julien Damon, avril 2017, 52 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle

Olivier Faron, avril 2017, 48 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste : l'Europe démocratique menacée

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société

David Reynié, mars 2017, 48 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 72 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 56 pages

L'actif épargne logement

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 48 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?

Christophe de Voogd, février 2017, 52 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé

Patrick Negaret, février 2017, 48 pages

Hôpital : libérer l'innovation

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 44 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour

Jérôme Jaffré, février 2017, 48 pages

La République des entrepreneurs

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 52 pages

Des startups d'État à l'État plateforme

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 52 pages

Vers la souveraineté numérique

Farid Gueham, janvier 2017, 44 pages

Repenser notre politique commerciale

Laurence Daziano, janvier 2017, 48 pages

- Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté**
Julien Damon, décembre 2016, 40 pages
- L'Autriche des populistes**
Patrick Moreau, novembre 2016, 72 pages
- L'Europe face aux défis du pétro-solaire**
Albert Bressand, novembre 2016, 52 pages
- Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN**
Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 52 pages
- Innovation politique 2016**
Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages
- Le nouveau monde de l'automobile (2) : Les promesses de la mobilité électrique**
Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 68 pages
- Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion**
Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages
- L'Opinion européenne en 2016**
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages
- L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)**
Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages
- L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)**
Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages
- Refonder l'audiovisuel public.**
Olivier Babeau, septembre 2016, 48 pages
- La concurrence au défi du numérique**
Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 48 pages
- Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité**
Vincent Tournier, juin 2016, 68 pages
- Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle**
Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 48 pages
- La blockchain, ou la confiance distribuée**
Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 48 pages
- La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)**
Sylvain Boulouque, mai 2016, 56 pages
- Gouverner pour réformer : Éléments de méthode**
Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 64 pages
- Les zadistes (2) : la tentation de la violence**
Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages
- Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme**
Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages
- Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés**
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 52 pages
- Régionales (1) : vote FN et attentats**
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 60 pages
- Un droit pour l'innovation et la croissance**
Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 52 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Escurat, février 2016, 44 pages

Valeurs d'islam

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiïtes et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 44 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 44 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 44 pages

L'Opinion européenne en 2015

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 52 pages

Innovation politique 2015

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (2) Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (1) Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 40 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 40 pages

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.

François Bazin, juin 2015, 48 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

- Unir pour agir : un programme pour la croissance***
Alain Madelin, mai 2015, 52 pages
- Nouvelle entreprise et valeur humaine***
Francis Mer, avril 2015, 32 pages
- Les transports et le financement de la mobilité***
Yves Crozet, avril 2015, 32 pages
- Numérique et mobilité : impacts et synergies***
Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages
- Islam et démocratie : face à la modernité***
Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages
- Islam et démocratie : les fondements***
Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages
- Les femmes et l'islam : une vision réformiste***
Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages
- Éducation et islam***
Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages
- Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?***
Dominique Reynié, février 2015, 4 pages
- L'islam et les valeurs de la République***
Saad Khiari, février 2015, 44 pages
- Islam et contrat social***
Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages
- Le soufisme : spiritualité et citoyenneté***
Bariza Khiari, février 2015, 56 pages
- L'humanisme et l'humanité en islam***
Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages
- Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?***
Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages
- Coran, clés de lecture***
Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages
- Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité***
Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages
- Mémoires à venir***
Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages
- La classe moyenne américaine en voie d'effritement***
Julien Damon, décembre 2014, 40 pages
- Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes***
Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages
- L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages***
Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages
- La politique de concurrence : un atout pour notre industrie***
Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages
- Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton***
Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sènié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'Opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : Diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 44 pages

L'État innovant (1) : Renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 44 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerouguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'Opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 40 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots [2] : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

Relancer notre industrie par les robots [1] : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 52 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 40 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 40 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 36 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 16 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

- Eau : comment traiter les micropolluants ?***
Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages
- Eau : défis mondiaux, perspectives françaises***
Gérard Payen, mars 2011, 62 pages
- L'irrigation pour une agriculture durable***
Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages
- Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles***
Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages
- Où en est la droite ? L'Autriche***
Patrick Moreau, février 2011, 42 pages
- La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat***
Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages
- Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro***
Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages
- 2011, la jeunesse du monde***
Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages
- L'Opinion européenne en 2011***
Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages
- Administration 2.0***
Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages
- Où en est la droite ? La Bulgarie***
Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages
- Le retour du tirage au sort en politique***
Gil Delannoï, décembre 2010, 38 pages
- La compétence morale du peuple***
Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages
- L'Académie au pays du capital***
Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages
- Pour une nouvelle politique agricole commune***
Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages
- Sécurité alimentaire : un enjeu global***
Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages
- Les vertus cachées du low cost aérien***
Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages
- Innovation politique 2011***
Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages
- Défense : surmonter l'impasse budgétaire***
Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages
- Où en est la droite ? L'Espagne***
Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages
- Les vertus de la concurrence***
David Sraer, septembre 2010, 44 pages
- Internet, politique et coproduction citoyenne***
Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

- Où en est la droite ? La Pologne***
Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages
- Où en est la droite ? La Suède et le Danemark***
Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages
- Quel policier dans notre société ?***
Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages
- Où en est la droite ? L'Italie***
Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages
- Crise bancaire, dette publique : une vue allemande***
Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages
- Dette publique, inquiétude publique***
Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages
- Une régulation bancaire pour une croissance durable***
Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages
- Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole***
Pascal Perri, mai 2010, 32 pages
- Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?***
Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages
- L'Opinion européenne en 2010***
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages
- Pays-Bas : la tentation populiste***
Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages
- Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat***
Pascal Perri, avril 2010, 30 pages
- Où en est la droite ? La Grande-Bretagne***
David Hanley, avril 2010, 34 pages
- Renforcer le rôle économique des régions***
Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages
- Réduire la dette grâce à la Constitution***
Jacques Delpla, février 2010, 54 pages
- Stratégie pour une réduction de la dette publique française***
Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages
- Iran : une révolution civile ?***
Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages
- Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre***
Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages
- Agir pour la croissance verte***
Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages
- L'économie allemande à la veille des législatives de 2009***
Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages
- Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France***
Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement : Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo.

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'Opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche: qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE !

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : **votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238bis du CGI).**

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : **au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.**

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

LA CONTESTATION ANIMALISTE RADICALE

Par Eddy FOUGIER

Le monde des associations de protection animale a beaucoup évolué ces dernières années, avec notamment la montée en puissance d'un animalisme radical incarné par des courants de pensée, des individus et des groupes qui ne militent plus seulement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des animaux mais aussi pour la fin de toute forme d'exploitation des animaux. Ce qui implique, par exemple, de leur point de vue, la fin de l'élevage en France. On a ainsi pu observer l'émergence de nouvelles thématiques (véganisme, antispécisme, libération animale...), de nouveaux mouvements (dont le plus connu est l'association L214) et de nouveaux modes opératoires (diffusion de vidéos à charge contre l'industrie de la viande ou d'autres formes d'exploitation des animaux, actions de vandalisme et d'intimidation visant des boucheries et d'autres commerces...). Même si les végans sont ultraminoritaires dans la société française et plutôt impopulaires si l'on en croit les résultats de quelques enquêtes d'opinion, leur « part de voix » dans l'espace public n'en est pas moins significative, tout comme leur influence auprès d'une partie de la population, notamment parmi les jeunes. Enfin, ils sont également en train de réussir à transformer la question animale en controverse et même en un véritable problème public.

Les médias

fondapol.tv

ТРОП **ЛИБРАЕ**
Une voix libérale, progressiste et européenne

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ

Les données en open data

data.fondapol



Le site internet

fondapol.org



9782364081826

ISBN : 978 2 36408 182 6

5€